

Tjenbé Rèd!



***Tjenbé Rèd demande
au Président du Sénégal
de libérer neuf hommes
condamnés pour avoir voulu
lutter contre le sida***

*(L'association noire & métisse
homosexuelle appelle à signer cette pétition
en ligne sur le site Internet www.aides.org)*

***Paris, mercredi 14 janvier 2009
Communication n°TR09INT02***

Monsieur le Président du Sénégal,

Je vous écris pour vous demander d'user de votre autorité comme Président de la République du Sénégal en vue de libérer immédiatement les neuf citoyens sénégalais, arrêtés le 19 décembre 2008 alors qu'ils tenaient une réunion d'information interne sur le sida et condamnés le 7 janvier 2008 pour «*conduite indécente, actes contre nature et associations de malfaiteurs*».

Cette accusation, qui ne repose sur aucune preuve, va à l'encontre des droits fondamentaux des humains à disposer de leur corps.

Les neuf hommes, détenus arbitrairement depuis le 19 décembre 2008, après avoir fait l'objet de délations anonymes quant à leur comportement sexuel, ont été arrêtés lors d'une intervention de la police à l'habitation de l'un d'eux, au cours d'une réunion associative portant sur la prévention du VIH/sida.

Le travail de la société civile dans la lutte contre l'épidémie du VIH/sida est d'une capital importance capitale dans un pays comme le Sénégal où la prévalence du virus atteint 21,5% dans la communauté gay contre 0,7 % dans la population générale. Il est donc impossible d'envisager une politique de santé publique efficace dans des conditions de négation des droits basiques des individus et sans protection des acteurs de la lutte contre le sida.

Condamner des individus sur la base de leur comportement sexuel réel ou présumé constitue une contradiction évidente avec les obligations internationales

du Sénégal en matière de respect des droits humains et avec la politique affichée de lutte contre le sida des autorités de santé publique sénégalaises.

C'est pourquoi je vous demande d'agir dans l'intérêt de la justice et de la santé publique de votre pays et d'user de la faculté dont vous disposez afin de :

Libérer immédiatement les neuf prisonniers détenus arbitrairement dans les prisons sénégalaises ;

Sauvegarder, protéger et ne pas entraver le travail des acteurs locaux de la lutte contre le VIH/sida ;

Supprimer l'article 319 du code pénal sénégalais stipulant que «*quiconque aura commis un acte impudique ou contre nature avec un individu de son sexe*» risque «*un emprisonnement d'un à cinq ans*».

*Pour Tjenbé Rèd !
Mouvement civique pour l'action & la réflexion
sur les questions noires, métisses & LGBT
(lesbiennes, gaies, bi & trans)
en France ultramarine & hexagonale
Le président, David Auerbach Chiffrin
tjenbered@hotmail.fr
+33 (0)6 10 55 63 60*

[1] 14 janvier 2009 - *Amnesty International, AIDES, FIDH, Inter-LGBT, Tjenbé Red et SI-LGBT appellent à la libération immédiate et inconditionnelle de neuf hommes condamnés le 7 janvier 2009 à huit ans de prison ferme* - Communication n°TR09INT02
<http://www.tjenbered.fr/2009/20090114-00.html>

[2] *Aides.org/ Cyberaction : signez la pétition/ Sénégal: Appel pour la libération immédiate de neuf hommes jugés sur la base de leur présumée conduite sexuelle/ Sénégal : Appel pour la libération immédiate de neuf hommes condamnés pour avoir voulu lutter contre le sida*
<http://www.aides.org/agir-participer/cyberactions.php>

[3] *Aides/ Communiqué de presse/ 13 janvier 2009/ Le président de AIDES Sénégal condamné à huit ans de prison ferme pour avoir lutté contre le sida !*
<http://www.aides.org/admin/save/rapport/communique-condamnation-president-AIDES-Senegal.pdf>
<http://www.tjenbered.fr/2009/20090113-99.pdf>

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion
sur les questions noires, métisses & LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans)
en France ultramarine & hexagonale
Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007, déclarée le 24 mai 2007,
Journal officiel du 16 juin 2007
CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPPAR |
SIRET 500 965 678 00013 | NAF/APE 913E
Membre du Comité consultatif des associations ultramarines
près la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer
Membre du Comité LGBT près la HALDE |
Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité
Membre de l'UNOM | Union nationale de l'outre-mer français
Membre du RAAC-sida | Réseau des associations africaines et caribéennes
agissant en France dans la lutte contre le sida
Membre du CRAN | Conseil représentatif des associations noires en France
Membre associé, Observateur de la Fédération française des Centres LGBT
Membre du collectif UCIJ | Uni(e)s contre l'immigration jetable
Stop Murder Music France, relais du réseau Stop Murder Music en France
Signataire de la Charte francilienne des intervenants en éducation pour la santé
et membre du Schéma régional d'éducation pour la santé en Île-de-France
Signataire de la Charte de la Coordination française pour le droit d'asile
Signataire de l'Appel pour un moratoire universel sur la peine de mort
lancé le 6 août 2007 par la Coalition mondiale contre la peine de mort
Signataire du pacte interassociatif Ni Pauvre, Ni Soumis du 4 février 2008
Soutien du collectif DroitsEtProstitution
Courriels : contact@tjenbered.fr | MSN : tjenbered@hotmail.fr |
Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> | Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>
Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)
Siège national : 113, boulevard Voltaire, 75011 Paris
